



MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

---

<sup>2</sup>A : parcelle **(Active)** dans le referentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le referentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral **(Mutation)** .